

**PROGRAMME DPC :**

Prise en charge ambulatoire de personnes souffrant de troubles psychiatriques

**CONCEPTEURS DU PROGRAMME**

- Professeur Jean NAUDIN
- Docteur Samuel BOULLOUDNINE

**CATEGORIES PROFESSIONNELLES CONCERNEES****Médicales :**

- Médecine générale
- Médecine d'urgence
- Médecin du travail
- Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent
- Psychiatrie générale
- Neuropsychiatrie

**RESUME**

La psychiatrie et la santé mentale sont des enjeux majeurs de santé publique : Au deuxième rang des causes mondiales de handicap selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 2014, elles pourraient occuper le premier rang à l'horizon 2020. Selon l'OMS les troubles mentaux sont responsables d'une part majeure de la morbidité dans le monde. L'OMS estime que 25% de la population mondiale est concernée à un moment ou un autre de sa vie par un trouble mental. Les maladies mentales sont au troisième rang des maladies les plus fréquentes après le cancer et les maladies cardiovasculaires.

L'espérance de vie de personnes souffrant de troubles psychiatriques est nettement inférieure à la moyenne nationale. Si les hospitalisations en service spécialisés sont parfois nécessaires elles créent souvent des ruptures, favorisent la stigmatisation et la désinsertion sociale. La plupart des personnes présentant une souffrance psychique bénéficient de soins en ambulatoire.

Un meilleur repérage des troubles, une meilleure coordination et l'amélioration du parcours de soins de personnes souffrant de troubles psychiatriques sont donc des enjeux majeurs de santé publique. L'objectif de ce module est d'y contribuer.

**OBJECTIFS****Objectif général**

- Améliorer le parcours de soins de personnes souffrant de troubles psychiatriques
- Prévenir les passages à l'acte auto ou hétéro-agressif, la dangerosité psychiatrique
- Favoriser le suivi ambulatoire de personnes souffrant de troubles psychiatriques
- Éviter les hospitalisations
- Favoriser le maintien de personnes dans leur environnement
- Favoriser le rétablissement de personnes souffrant de troubles psychiatriques et leur réinsertion socio-professionnelle

**Objectifs opérationnels**

Apport de connaissance : A l'issue de cette formation les participants devront être capables de :

- Connaître les concepts de souffrance psychique, de santé mentale et les principales données épidémiologiques en santé mentale
- Créer une alliance thérapeutique avec une personne souffrant de troubles psychiatriques

- Connaître le système de soins psychiatriques en France
- Proposer une prise en charge adaptée à chaque situation

Cette formation contient en alternance des apports en termes de connaissances et de mise en situation.

## METHODES HAS

### Formation Continue : Présentielle

- Cognitif en groupe : Acquisition de connaissances
- Test de simulation en santé
  - o Jeux de rôle et mise en situation

## INTERVENANTS

Binôme formé par un psychiatre et un Infirmier Diplômé d'Etat, ayant tous les deux une solide expérience professionnelle de la psychiatrie ambulatoire et des interventions en situation de crise

## MODE D'EXERCICE DES PARTICIPANTS

- Libéral
- Salariés CDS
- Salariés non CDS, (y compris hospitalier)
- Salariés des établissements de santé et/ou des établissements médico-sociaux

## ANNEE DE DEBUT DE PROGRAMME

- 2019

## DUREE

- 4 heures

## RECOMMANDATION DE L'ORGANISME

Lectures conseillées (ouvrages ou articles)

## PREREQUIS EVENTUELS

- Aucun prérequis technique nécessaire

## NOMBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM PAR SESSION

- 48 Professionnels

## NOMBRE D'ETAPES

Deux étapes constituent ce programme :

- I. Formation Continue :
  - a. Acquisition de connaissances
  - b. Simulation en santé

II. Évaluation : Impact de la formation

ETAPE 1 : FORMATION CONTINUE					
<b>Format</b>	Présentiel	<b>Durée</b>	4h	<b>Périodicité</b>	Pluri-annuelle
<b>Méthode</b>	Formation Continue : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Apports théoriques : cognitif en groupe, revue de la littérature, partage d'expérience               <ul style="list-style-type: none"> <li>o Amélioration des connaissances</li> <li>o Acquisition de compétences</li> </ul> </li> <li>- Simulation en santé</li> </ul>				
<b>Intervenants</b>	Binôme formé par un psychiatre et un Infirmier Diplômé d'Etat, ayant tous les deux une solide expérience professionnelle de la santé mentale et du suivi ambulatoire				
<b>Objectifs Pédagogiques</b>	<b>Objectif général :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer le parcours de soins de personnes souffrant de troubles psychiatriques</li> <li>- Prévenir les passages à l'acte auto ou hétéro-agressif, la dangerosité psychiatrique</li> <li>- Favoriser le suivi ambulatoire de personnes souffrant de troubles psychiatriques</li> <li>- Éviter les hospitalisations</li> <li>- Favoriser le maintien de personnes dans leur environnement</li> <li>- Favoriser le rétablissement de personnes souffrant de troubles psychiatriques et leur réinsertion socio-professionnelle</li> </ul> <b>Objectifs opérationnels :</b> Apport de connaissance : A l'issue de cette formation les participants devront être capables de : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les concepts de souffrance psychique, de santé mentale et les principales données épidémiologiques en santé mentale</li> <li>- Créer une alliance thérapeutique avec une personne souffrant de troubles psychiatriques</li> <li>- Connaître le système de soins psychiatriques en France</li> <li>- Proposer une prise en charge adaptée à chaque situation</li> </ul>				
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La santé mentale et la psychiatrie et la souffrance psychique               <ul style="list-style-type: none"> <li>o Définitions et données épidémiologiques</li> <li>o Rappel des principaux troubles psychiatriques</li> </ul> </li> <li>- Les situations à risque en psychiatrie               <ul style="list-style-type: none"> <li>o La dangerosité psychiatrique</li> <li>o Les différents niveaux d'agressivité et le positionnement individuel à adopter</li> <li>o La crise et l'urgence : définitions</li> <li>o Les différents modèles d'intervention en situation de crise</li> </ul> </li> <li>- Le réseau et le système de soin en psychiatrie :               <ul style="list-style-type: none"> <li>o Le secteur psychiatrique</li> <li>o L'hospitalisation en psychiatrie : Quelles indications ?</li> <li>o Les soins sous contraintes : Quelles indications ?</li> <li>o Les soins ambulatoires et Les alternatives à l'hospitalisation</li> <li>o Les soins orientés vers le rétablissement</li> </ul> </li> <li>- Le suivi ambulatoire</li> </ul>				

	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les spécificités de l'intervention à domicile ou hors les murs de l'hôpital</li> <li>○ Les avantages et les inconvénients de la mobilité</li> <li>○ Les gestes de prévention</li> </ul> <p>– Comment créer un contexte d'intervention adapté à chaque situation.</p>
--	---

<b>Etape 2</b> <b>Évaluation de l'impact du programme sur les pratiques professionnelles</b>					
Format	Mixte	Durée	NC	Périodicité éventuelle	Annuelle
<b>Méthode</b>	Évaluation au cours de la formation (Présentiel) et à la fin de l'étape 1 Évaluation différée à 3 mois (non-présentiel) de l'impact du programme sur les pratiques professionnelles par un questionnaire				
<b>Intervenants</b>	Docteur Samuel BOULOUDNINE (Concepteur responsable pédagogique) ; Analyse des résultats				
<b>Objectifs pédagogiques</b>	Assurer et stabiliser l'amélioration des pratiques des professionnels de santé dans le domaine des troubles dépressifs				
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Évaluation du niveau de connaissance des bases par les stagiaires en début de formation et à la fin de l'étape 1</li> <li>– Évaluation qualitative de la formation par les stagiaires à la fin de l'étape 2</li> <li>– Trois mois après la fin de l'étape 2, un questionnaire d'auto-évaluation est envoyé par mail à chaque participant. L'objectif est d'évaluer l'impact de la séquence en présentiel sur leur pratiques professionnelles</li> <li>– Une synthèse de l'ensemble des résultats est adressée à chaque participant.</li> </ul>				

## ELEMENTS DE TRAÇABILITE

- Attestation de formation
- Feuilles d'émargements
- Attestation nominative de participation à un programme DPC, une fois l'ensemble achevé
- Questionnaires reçus après l'étape d'évaluation de l'impact du programme sur les pratiques professionnelles des participants
- Synthèse des auto-évaluations